

**Règlement de prévoyance du 22 juin 2010
pour les personnes employées et les bénéficiaires de rentes
de la caisse de prévoyance du Musée national suisse (MNS)¹
(RP-MNS)**

Modification du 19 mars 2012

Approuvée par le Conseil fédéral le 15 mars 2013

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013

¹ RS **172.220.143.8**. Ce règlement fait partie du contrat d'affiliation du 22 juin 2010 à la Caisse de prévoyance du MNS (FF **2012** 1339).
Il n'est publié ni au RO ni au RS. Il peut être obtenu après de PUBLICA.
Le texte est publié sur Internet sous www.publica.ch > Caisses de prévoyance.

